

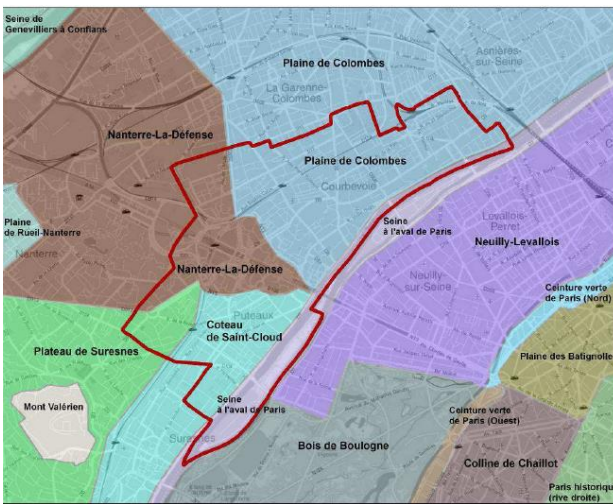
## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION SEINE-DEFENSE (92)

Une stratégie de développement pour deux communes au cœur des enjeux métropolitains : un territoire à vivre et à travailler

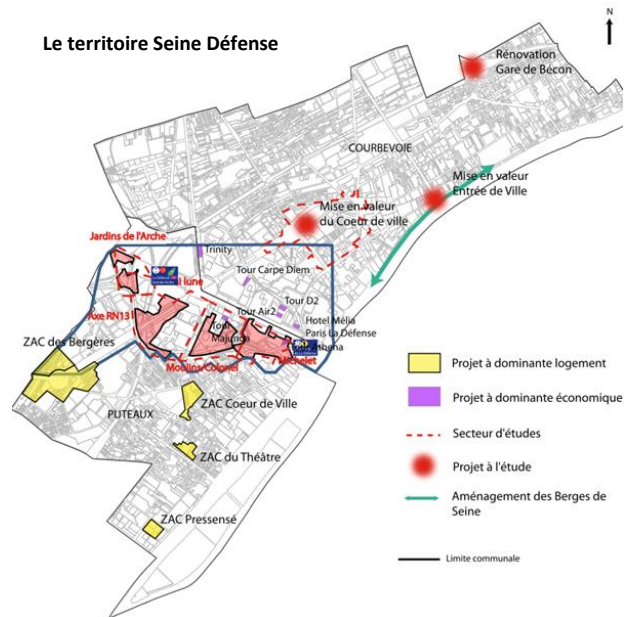
La Communauté d'Agglomération Seine-Défense a souhaité s'inscrire dans les objectifs de la Loi sur le Grand Paris et de son application la plus concrète pour les territoires : le Contrat de Développement Territorial.

Le développement des moyens de transports à l'horizon 2025 (ligne 15 du Grand Paris Express et prolongement d'EOLE) offre aux communes de Puteaux et de Courbevoie une occasion historique d'optimiser leur rayonnement.

Le socle économique de La Défense doit conforter son rôle de pôle d'entraînement et d'excellence, mais cette attractivité procède également de la capacité de renouvellement de ce territoire « Ville à Vivre, Ville à travailler », en préservant la qualité de vie de ses résidents et usagers et en l'adaptant aux évolutions.



Le territoire Seine Défense



**Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration du Contrat de Développement Territorial (CDT) passée en 2012 par la CASD. Cette mission fait suite à une première mission d'assistance pour la rédaction de l'accord-cadre du CDT.**  
**DURÉE : 6 mois /// BUDGET : 65 k€ TTC**

À l'appui d'un diagnostic transversal du territoire porté par une stratégie environnementale ambitieuse et de la contribution des 5 ateliers thématiques réunis à 2 reprises ont été définis des objectifs puis un programme d'actions partagées :

- En matière de développement économique par l'adéquation offre et demande en s'appuyant sur le réseau des échanges.
- En matière de développement urbain durable pour constituer « un territoire d'aménités urbaines »
- En matière de logements en créant 600 logements par an tout en satisfaisant à la demande et en maintenant une qualité de vie des résidents du territoire par une diversité de production et une politique de l'habitat innovante, dynamique
- En matière de transports et déplacements en soutenant des projets structurants indispensables au développement du territoire, en développant un maillage complémentaire, en favorisant la mobilité et le partage équitable de l'espace urbain, en diminuant les distances domicile-travail en maintenant l'usage très important des transports collectifs, en promouvant l'innovation au service de l'accessibilité et des déplacements et en réfléchissant à une logistique urbaine soucieuse des écosystèmes.

### Missions de CITALLIOS (EX SEM 92)

- Animer la démarche partenariale en associant les acteurs en fonction de leurs compétences et leurs besoins : groupes de travail thématiques, groupes de travail « stratégique », etc
- Animer les groupes de travail correspondant :
  - > Atelier développement urbain Ville Durable
  - > Atelier développement économique
  - > Atelier mobilité transports
  - > Atelier programmation logements
- La démarche partenariale impulsée dans ces ateliers a eu pour objectif de :
  - > Faire émerger les enjeux et objectifs partagés pour chacun des acteurs,
  - > Proposer un plan de développement stratégique,
  - > Proposer un plan d'actions.
- Analyser, synthétiser les résultats de ces groupes de travail (ateliers) pour en faire ressortir les éléments de consensus, les questions à débattre...,
- Intégrer les observations et contributions des partenaires ou acteurs du territoire
- Rédaction du CDT : rapport et fiches actions.